

SEANCE DU LUNDI 5 DECEMBRE 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	9	9

Délibération n°05122022-003


Date de la convocation

Le 28/11/2022

Date d'affichage

Objet de la délibération

**AVENANT N°1 A LA
CONVENTION DE
GROUPEMENT DE
COMMANDE
ACCORD CADRE
SBL/SIAREC**

Le Maire,

Emeric DECOMBE
Signature et cachet

L'An deux mille vingt-deux, le lundi 5 décembre à 19 h 00 en Mairie de Saint Bonnet les Allier
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, BONHOMME Sabrina
DECOMBE Emeric, DOMAS Philippe, DUMONT Fabrice,
FERREIRA Manuel (arrivé à 19 h 20), LABONNE Didier,
MEUNIER Elise, TARRIT Maryse

Absent (excusé) : AUXERRE Céline

Secrétaire de séance : MEUNIER Elise

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, courant 2021, une convention de groupement de commandes a été établie entre les différents maîtres d'ouvrage de l'accord cadre travaux SBL-SIAREC (SBL + SIAREC + CAM + 11 communes).

Suite à la consultation, l'accord cadre a été notifié le 22 mars 2022 aux 5 entreprises retenues.

Afin de faciliter le fonctionnement de la CAO des Marchés Subséquents en groupement, il est nécessaire d'apporter des modifications à la convention. Les modifications portent sur les articles 7-1, 7-2, 7-4, 8-2, 9 et 13.

Le Conseil Municipal, les explications du Maire entendues :

- Valide le projet d'avenant,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1,

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Affiché le

ID : 063-216303255-20221205-05122022003-DE